

PARCOURS ÉDUCATIF
2025-2026



JEUNES AMBASSADEURS DE LA MÉMOIRE

JEUNES AMBASSADEURS DE LA MÉMOIRE

Dans le cadre de la politique mémorielle qu'elle s'est fixée, la Ville souhaite organiser des parcours éducatifs fondés sur l'histoire et la mémoire de Marseille, qu'il s'agisse d'événements propres à la Ville ou d'événements nationaux et internationaux ayant impacté notre cité.

Ce parcours permet ainsi de transmettre aux petites Marseillaises et aux petits Marseillais la mémoire des événements (guerres et conflits contemporains) qui ont marqués la Ville de Marseille ainsi que les valeurs républicaines qui ont guidées les hommes et les femmes qui y ont participé.

PUBLIC

Élèves de CM1/CM2 et CM2

NOMBRE DE CLASSES

10 classes

NOMBRE D'ÉTAPES

4

DURÉE DU PARCOURS

Octobre 2025 à juin 2026

Objectifs

Identifier dans l'environnement des élèves les traces de la Première et de la Seconde Guerre mondiale pour leur permettre de comprendre le contexte, les événements, les enjeux et les impacts de ces 2 conflits.

Enrichir le parcours citoyen des élèves par l'engagement dans un projet à dimension citoyenne : visite d'un lieu de mémoire, participation collective à un projet autour de la Mémoire, participation à une cérémonie commémorative...

Modalités d'inscription

Candidature des enseignants via la plateforme POEM
du 25 août au 11 septembre 2025
poem.marseille.fr

Candidature soumise à la validation de l'IEN

Commission de sélection des classes le 23 septembre 2025

Décision de la commission consultable sur votre espace POEM la semaine suivante

Les enseignants retenus s'engagent à suivre toutes les étapes du parcours

Réunion de lancement

En présence de tous les enseignants retenus et des partenaires du parcours

MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE 2025
DE 9H À 12H

La Maison du Combattant
50 boulevard Corderie,
13007 Marseille

- Présentation des enjeux et du déroulé du parcours
- Présentation des propositions pédagogiques de chacun des partenaires
- Présentation des ressources pédagogiques par la conseillère pédagogique départementale en lien avec les partenaires du parcours sur la thématique Mémoire et Histoire
- Présentation de la formation label du Camp des Mille
- Réservation des créneaux de visite par les enseignants sur les différentes structures

La présence des enseignants est fortement recommandée.

LES ÉTAPES DU PARCOURS

ÉTAPE 1

VISITER LE SITE MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES

40 chemin de la Badesse, 13290 Aix en Provence

Le Site-Mémorial du Camp des Milles est le seul grand camp d'internement et de déportation français encore intact et ouvert au public. Il abrite aujourd'hui un important musée d'histoire et des sciences de l'homme tourné vers l'éducation à la citoyenneté.

S'appuyant sur l'histoire du lieu, son action est destinée à renforcer la vigilance et la responsabilité de chacun, face aux racismes, à l'antisémitisme et à tous les fanatismes. La construction du parcours « CM2 » passe par l'articulation et l'équilibre entre l'information, l'émotion et la réflexion. Les trois volets, historique, mémoriel et réflexif, matérialisent ces trois dimensions en visant à la fois une cohérence et des ruptures. Cette ancienne tuilerie, profondément liée au territoire, à son histoire industrielle, est réquisitionnée dès 1939. À 25 kilomètres de Marseille, ses bâtiments deviennent ceux d'un camp, un lieu de tragédies et d'enfermement – le contraire de ce à quoi aspirent, depuis toujours, celles et ceux dont les chemins d'exils, mais aussi d'espoirs et d'enracinements se sont croisés dans la cité phocéenne.

Les trois temps du parcours :

- Volet historique : ce qu'il s'est passé au Camp des Milles entre 1939 et 1942.
- Volet mémoriel : voir et se représenter les lieux de l'époque.
- Volet réflexif : les leçons de l'histoire du Camp des Milles pour agir aujourd'hui et demain

La visite du site comprend également un atelier pédagogique sur la vie d'Herbert Traube, survivant du Camp des Milles, reposant sur un ensemble de documents et questionnant les élèves sur les discriminations et antisémitisme pour comprendre les étapes d'un engrenage qui peut mener au pire ainsi que les possibilités de résistance.

DURÉE DE L'ACTIVITÉ : journée entière le 25 ou le 27 novembre 2025

DÉPLACEMENT : Transport en train Marseille /Aix-les Milles puis navette pour se rendre au Camp des Milles

ÉTAPE 2

DÉCOUVRIR UN LIEU DE MÉMOIRE

Cette étape offre aux élèves la possibilité de découvrir le patrimoine de la ville ou de ses environs en lien avec la mémoire de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale.

AU CHOIX DE L'ENSEIGNANT LORS DE L'INSCRIPTION

1. Marseille persécutée : l'opération Sultan – Rafles, évacuation et déportation (janv-fév 1943) : balade urbaine autour du Vieux Port

Revenir sur les traces de celles et ceux qui ont vécu et subi l'évacuation, la destruction et les rafles du Vieux Port.
Partenariat ONACVG – Intervenante Mme Vion, historienne

2. Marseille et sa région dans les deux conflits mondiaux : visite pédagogique de la nécropole de Luynes, lieu d'inhumation de plus de 11 000 soldats et résistants décédés dans le Sud-est

Partir à la découverte des combattants de la Seconde Guerre mondiale inhumés à Luynes et comprendre la raison de leur présence dans notre région et leur combat pour la France.

Prise en charge du transport (car réservé)

Partenariat ONACVG – Intervenante Mme Vion, Historienne

3. Les marseillais à l'épreuve de la Grande Guerre – Visite de la Crypte du cimetière St Pierre

Découvrir un surprenant monument aux morts méconnu des Marseillais pour comprendre l'importance des lieux de commémoration dans la mémoire collective.

Partenariat Souvenir français, intervenant M. Roubin, président de l'association

4. Marseille se libère - Balade urbaine autour de la libération de Notre-dame de la Garde

Découvrir les lieux et le déroulé de la bataille de Notre-Dame de la Garde et les traces laissées par l'évènement.

Partenariat association ANACR - Mme Sylvie Orsoni – professeur d'histoire et Jean-Pierre Moyère

CALENDRIER : janvier à février

ÉTAPE 3

ENQUÊTER : INTERROGER UNE HISTORIENNE. QUESTIONNER DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

AU CHOIX DE L'ENSEIGNANT LORS DE L'INSCRIPTION

1. Rencontrer une historienne / Découvrir une exposition

Maison du Combattant, 50 Bd Corderie, 13007 Marseille

Cette étape offre aux élèves une immersion vivante dans l'Histoire favorisant une compréhension approfondie des événements et une réflexion sur l'importance de la mémoire et de la transmission.

2. Atelier « ici même autour du Vieux Port » (Priorité aux classes ayant suivi la visite Marseille persécutée)

Archives Municipales, 10 rue Clovis Hugues, 13003 Marseille

Comprendre les causes, les enjeux et les conséquences de la destruction du quartier du Vieux Port à travers une animation ludique.

CALENDRIER : mars à avril



ÉTAPE 4

RESTITUTION DU PARCOURS – MARSEILLE. JE ME SOUVIENS...

1. Restitution du parcours devant les autres classes du parcours, les familles et les partenaires

Espace muséal Bargemon, Hôtel de Ville

2 temps :

- Rétrospective du parcours vécu par les élèves en images

(prises de vue photos et vidéos des classes tout au long du parcours)

- Présentation des productions réalisées par les classes tout au long de l'année

Quelques suggestions sur le contenu (développées lors de la réunion de lancement) :

Retracer le parcours vécu par les élèves, faire un focus sur une étape, faire un parallèle sur certains lieux emblématiques : Marseille au temps de la guerre/ Marseille aujourd'hui, présenter le portrait d'un acteur clé de la guerre (mise à disposition d'un guide pédagogique autour des femmes résistantes...)

Quelques suggestions sur le format: vidéo, podcast, écrits (journal intime, pièce de théâtre, BD, poésies...) photographies commentées, chanson, production plastique...

2. Restitution à l'école devant les familles et les autres classes

CALENDRIER : fin mai / début juin

RESSOURCES MISES À DISPOSITION

- Mises à disposition de ressources pédagogiques sur un espace numérique
- Remise d'une sélection de livres jeunesse sur la thématique à chacune des classes

POUR TOUTES QUESTIONS

politiqueseducatives@marseille.fr

CE PARCOURS A ÉTÉ RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC :

La Caisse des Écoles – Ville de Marseille

Le services des politiques éducatives - Ville de Marseille

Le service familles, mémoires et monde combattant – Ville de Marseille

La mission éducation artistique et culturelle - Ville de Marseille

Les équipements culturels municipaux: Archives municipales

L'Éducation nationale – DSDEN 13

Le Camp des Milles

Les associations : ANACR, ONACVG, Souvenirs français